

ARTICLE DU 051208 L HUMANITE

Les prud'homales secouent la hiérarchie syndicale

Élections . Net progrès de la CGT, sérieux revers pour la CFDT et FO, l'écart entre les « grandes confédérations » se creuse. Ceux qui ne passent par la barre des 10 % sont en difficulté.

Même perturbés par un taux d'abstention record, les résultats des élections prud'homales s'apparentent à un big bang syndical. Sans la bouleverser totalement, le vote bouscule la hiérarchie dans une élection ou, normalement, les changements ne sont jamais spectaculaires. La CGT, si souvent accusée d'être un syndicat « trop contestataire », arrive largement en tête avec 33,8 % des voix, progresse de 1,6 point et creuse l'écart avec toutes les autres. Depuis que cette élection existe, en 1979, c'est la première fois que la première des confédérations françaises n'enregistre pas de baisse. Son score progresse dans tous les collèges électoraux, dans l'industrie où elle est traditionnellement forte à 41,8 % (+ 2,3) mais aussi dans le commerce à 34,9 % (+ 1,8) ou encore dans l'agriculture avec 26,3 % (+ 2,4 %).

Stratégie claire

La CGT gagne 5 points dans le Calvados, plus de 6 % dans le Puy-de-Dôme et la Mayenne. Elle totalise 40 % des voix dans les Bouches-du-Rhône (+ 2,3) et passe en tête en Loire-Atlantique, un département jusque-là dominé par la CFDT. Bernard Thibault, secrétaire général, salue un « inversement de tendance » (voir ci-contre) qu'il attribue à « une stratégie syndicale claire, offensive, qui sait être critique mais aussi force de propositions ».

La CFDT, organisation dite « raisonnable », sort grande perdante du scrutin, même si elle reste en seconde position avec 22,1 % des voix. La centrale, qui, depuis la crise interne qui l'a secouée après son acceptation de la réforme des retraites de 2003, a perdu beaucoup de militants, recule de 3 points et se rapproche dangereusement de la barre des 20 %. Ses résultats sont mauvais dans ses fiefs bretons. Elle perd près de 6 % en Ille-et-Vilaine et près de 5 % dans le Morbihan.

Le recul est palpable dans toutes les sections et spectaculaire dans l'encadrement. La CFDT y perd la 1^{re} place qu'elle avait gagnée sur la CFE-CGC en 1997. En recueillant 23 % des suffrages des cadres, elle doit céder - 5,6 %. François Chérèque, secrétaire général de la confédération, ne cache pas qu'il est « déçu » mais dit « assumer le résultat » et appelle à ne pas focaliser sur ce scrutin qui « ne constitue pas le bon outil pour apprécier sans contestation le poids réel des organisations dans les entreprises ».

C'est aussi l'argument de FO, qui pourtant s'est battu pour que les prud'homales deviennent l'élection de représentativité. Cette confédération, qui, ces derniers temps manie l'ambivalence, signant des accords contestés jusque dans ses rangs (modernisation du marché du travail), se tenant à l'écart des initiatives unitaires tout en multipliant les appels à la grève, recule sensiblement. Pour la seconde fois.

Terrain des luttes

En 2002, FO avait déjà accusé le coup en perdant 2 points. Cette fois-ci, la centrale en cède trois. Avec 15,9 % des voix, sa position de « troisième grande confédération » s'en trouve fragilisée.

Cette place est même déjà contestée par le duo UNSA/CFE-CGC, dont les organisations sont en cours de fusion. L'UNSA continue sa progression. Après la percée de 2002 (5 %), elle gagne 1,2 %. La CFE-CGC passe de 7 à 8,2 % en reprenant la première place dans le collège encadrement.

Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA, militant de « la constitution d'un pôle syndical réformiste dont le rapprochement avec la CFE-CGC est la première ébauche », n'hésite pas à mettre l'addition des deux scores (14,4 %) en concurrence avec les 15,9 points de FO. C'est compter sans les déperditions de forces, en général inéluctables, quand interviennent des mouvements de démissions collectives, rapprochements entre plusieurs organisations, etc.

Les autres syndicats n'obtiennent pas 10 % des suffrages, barre fatidique dorénavant fixée dans les entreprises pour obtenir sa représentativité. La CFTC, qui se donnait l'objectif de réaliser 15 %, recule et ne passe pas la barre des 9 points (8,9 %). Menacée par la mise en oeuvre des

nouveaux critères de représentativité, la centrale chrétienne a conscience qu'elle doit « conquérir et séduire au-delà de ce noyau dur », que constitue son électorat. Quand à l'Union syndicale Solidaires, qui est parvenue à présenter trois fois plus de listes qu'en 2002, le progrès est au rendez-vous puisque la dernière-née du mouvement syndical passe de 1,5 % à 3,8 %. Mais le résultat n'est pas au niveau des espérances, fixées à 5 %, seuil en deçà duquel le syndicat n'est pas assuré de continuer à trouver place sous cette forme dans le paysage syndical. Pour Annick Coupé, sa porte-parole, « les résultats marquent clairement que le syndicalisme qui progresse le plus est celui qui se situe sur le terrain des luttes ». Et qui porte une conception unitaire du syndicalisme.

P. M.